

**Compte rendu de la réunion du comité directeur du CD76
Qui s'est déroulée le 29 juin 2017
Au siège social du CD76 à Autretot**

Ouverture de la réunion à 20H

L'ordre du jour présentait les points suivants

- 1 - Informations
- 2 - Proposition du nouvel organigramme
- 3 - Point financier
- 4 - Bilan Coupe de l'Ouest des Départements
- 5 - Commission Maîtres
- 6 - Commission Natation synchronisée
- 7 - Commission Natation ENF
- 8 - Commission Officiels
- 9 - Commission Natation Course
- 10 - Commission médicale
- 11 - Questions diverses

Personnes présentes

- Hervé LESTURGIE : Président du CD76
- Daniel REGNIER : Vice-président du CD76
- Brigitte GOSSELIN : Secrétaire du CD76
- Claudine REGNIER: Secrétaire adjointe du CD76
- Philippe RAS : Trésorier du CD76
- Philippe MARQUET : Trésorier adjoint du CD76
- Marie Rose SCAER : Trésorière adjointe du CD76
- Patrick DRUEL : Membre du CD76
- Alain POYE : Membre du CD76
- Hélène RAIS : Membre du CD76
- Dominique POIROT : Membre du CD76
- Philippe LEGENDRE : Membre du CD76

Personnes excusées

- Denis TASSERIE : Membre du CD76
- Nicole TASSERIE : Membre du CD76

Hervé LESTURGIE débute la réunion en remerciant l'ensemble du Comité Directeur pour le soutien qu'il lui a apporté ces derniers mois. Il nous assure que cela l'a beaucoup aidé à traverser cette difficile période. Le travail qu'il a mené pour le Comité Départemental lui a également permis de tenir.

1 - Informations

a) Recyclage des officiels A

Les officiels A de Normandie sont conviés à se réunir à Caen le 23 septembre prochain, pour suivre leur recyclage annuel. L'objectif est d'uniformiser l'application du règlement sur l'ensemble de la région.

b) Formation ARES

La formation matérielle du chronométrage électronique aura lieu le 7 octobre prochain, sous la houlette de Nicolas CANTEL. Hervé LESTURGIE interviendra sur l'aspect informatique. Elle se déroulera en deux temps. La première partie, liée à la théorie, concernera la découverte et l'utilisation du logiciel, la programmation de l'ordinateur, etc. La deuxième partie, liée à la pratique, permettra de manipuler le matériel pour sa mise en place et son dépannage.

Cette phase d'apprentissage sera complétée par une mise en pratique réelle. La date du 29 octobre a été retenue. C'est donc lors du meeting de Grand Quevilly que notre département vivra sa première expérience en réel

L'objectif de cette formation est de permettre de gérer le chronométrage électronique au niveau des départements. L'important est de ne pas reproduire la pratique d'Yves MOUCHEL qui gérait complètement seul le transport et l'installation du matériel. Dorénavant, les départements iront chercher et rapporter le matériel. Nicolas CANTEL sera chaque fois présent. C'est aussi dans un souci de sécurité, en cas d'accident, en évitant qu'une personne seule ne charge et décharge le matériel.

Outre Hervé LESTURGIE, Alain POYE et Philippe MARQUET sont candidat pour suivre la formation.

c) Assemblée Générale Régionale

Cette année, notre département accueillera l'Assemblée Générale Régionale. Hervé LESTURGIE cherche un lieu. Il a deux pistes entre Rouen et Gruchet le Valasse. La location de la salle et le pot d'accueil sont à notre charge. La Ligue finance le repas.

d) La vie des clubs

Hervé LESTURGIE a reçu un courrier de la présidente de l'AS Gournay. La municipalité refusait la réouverture de la piscine. A ce jour, il n'a pas plus d'information.

Patrick DRUEL intervient pour nous communiquer les derniers éléments. Finalement, un accord a été trouvé pour le fonctionnement du bassin. Seules les activités lucratives pourront être mises en place, tel que l'aquagym, les scolaires ou encore le club. Il n'y aura plus d'accès pour le public.

Hervé LESTURGIE nous confirme le départ de Julien RAULT de l'USF Natation. Le nouvel entraîneur a été recruté. Il ne nous communique pas son nom, puisque l'information n'est pas encore officielle.

Il poursuit en rappelant qu'il ne faut pas oublier que certains clubs sont en difficulté. Il cite l'exemple de Bihorel qui n'a plus de piscine pour assurer ses entraînements. Il parle, également, de Oissel, où le club vivote ce qui ne présage rien de bon pour la suite.

Le club de Saint Etienne du Rouvray est en cessation d'activité suite à la fermeture de leur piscine. Les clubs de Malaunay et de Bois Guillaume sont définitivement fermés.

Pour terminer sur une note plus positive, Hervé LESTURGIE nous indique que l'ASCH et l'Espadon de Grand Quevilly ont augmenté de plus de 100 % leurs licences. Même si cela correspond à un effet caché de la labellisation, ils sont parvenus à licencier l'ensemble de leurs adhérents. D'un point de vue général, 11 clubs sont en baisse tandis que 13 sont en progression.

Hervé LESTURGIE en profite pour nous annoncer qu'au total nous comptabilisons 250 licences de plus que la saison passée. Ceci aura un impact sur nos recettes, dans le cadre de la ristourne accordée par la Ligue.

e) Photocopieur

Notre photocopieur avait plus de six ans et commençait à donner des signes de faiblesse. Hervé LESTURGIE a donc décidé de le remplacer. Il a choisi une formule de location à 380 € tous les trois mois, hors tonner (environ 50 € supplémentaires). La maintenance étant comprise, nous devrions faire des économies. Le nouvel appareil propose des fonctionnalités avancées, ce qui devrait faciliter le travail administratif.

f) Compétition au Havre

Hervé LESTURGIE a adressé une lettre d'excuse à la Ville du Havre. En effet, la dernière compétition accueillie au Havre devait se dérouler sur la journée. La nouvelle formule divisant le temps de compétition par deux, nous ne devons plus occuper le bassin qu'après-midi. En ce sens, le club et la Ville avaient été prévenus par mail, mais ne l'aurait pas reçu. La piscine du Cours de la République a donc été fermée pour rien le matin.

2 - Proposition du nouvel organigramme

Avec ses soucis de santé, Hervé LESTURGIE a pris conscience qu'il s'occupait de beaucoup de choses, pour ne pas dire de tout. Bien qu'il affirme que ça n'est pas un problème et que ça ne le dérange pas, cela peut représenter un danger lorsqu'il est indisponible. Même si Daniel REGNIER a pris le relai en son absence, il souhaite revoir l'organigramme et redéployer les tâches sur chacun des postes. Il aimerait que tous les membres du Comité puissent s'investir. Il explique qu'il souhaite responsabiliser davantage chaque membre et pouvoir assurer une délégation des missions dont il se chargeait jusqu'à maintenant.

a) Le secrétariat

Le courrier postal arrive systématiquement au siège du Comité. Hervé LESTURGIE ou Daniel REGNIER assurent le scan des documents. Lorsqu'une réponse sera nécessaire, les éléments seront transmis au Secrétaire pour que la lettre soit rédigée. Celle-ci sera adressée par mail au Président pour validation, signature et envoi. L'enregistrement sur OneDrive et le bloc note sont assurés au siège. Certains courriers types sont utilisés, comme par exemple pour la réservation des piscines dès la validation du calendrier. Dans ce cas, seuls les dates et lieux sont à modifier. Ce travail peut se faire par le secrétariat ou directement au siège.

La même procédure est mise en place en ce qui concerne le courrier électronique. Dorénavant, Hervé LESTURGIE, Daniel REGNIER et Brigitte GOSSELIN ont accès à la boîte mail du Comité.

Le Président choisit la date des réunions de bureau ou de Comité Directeur et rédige l'ordre du jour. Le secrétariat se charge de l'envoi des invitations. Le Secrétaire Général ou son adjoint se charge de la prise de notes. Il rédige le compte rendu puis l'adresse au Président pour vérification. Sa diffusion par mail à l'ensemble des membres est réalisée par le Secrétaire.

En amont de l'Assemblée Générale, le Secrétaire Général rédige son rapport moral. Il l'adresse au Président pour relecture. Il en est de même pour l'ensemble des autres rapports (trésorerie, commissions, etc...) rédigés par les personnes concernées. L'impression du bulletin et sa mise sous pli se fait au Comité par le Président et le Vice-Président. Cas particulier lorsque l'Assemblée est électorale, les bulletins de vote, les enveloppes, etc... sont également préparés et mis sous pli par le Président, le Vice-Président ou le Secrétaire. Les courriers d'invitation, les pouvoirs, l'ordre du jour (après rédaction par le Président) et l'invitation au repas sont rédigés, mis sous pli par le Secrétaire. Les envois se font au siège. A l'issue de l'Assemblée Générale, le Secrétaire rédige le procès-verbal qui est ensuite adressé au Président pour relecture et signature. La diffusion aux membres du Comité et aux clubs est assurée, par mail, par le Secrétaire. L'envoi aux institutions est fait par le Président.

b) La trésorerie

Le Trésorier doit suivre l'état des comptes mensuellement.

Il prépare le budget prévisionnel à présenter à l'Assemblée Générale entre les mois de septembre et de décembre. Le Comité Directeur valide ce projet au mois de décembre.

Les chèques sont systématiquement reçus au siège. Ils concernent essentiellement les droits d'engagements et les pénalités financières. L'enregistrement dans le bloc note est réalisé par le Président ou le Vice-Président puis ils sont transmis au trésorier.

En ce qui concerne le paiement des factures, jusqu'à présent, l'ensemble des chèques étaient signés par le Président. Cette pratique n'est pas logique et devrait incomber au Trésorier qui pourrait ainsi faire directement ses enregistrements. L'enregistrement des courriers, la mise sous pli de la réponse et l'envoi sont faits par le Président ou le Vice-Président.

Hervé LESTURGIE propose au Trésorier de se rendre au siège, une fois par semaine, à date fixe, pour s'occuper des chèques reçus et des règlements à effectuer. Il souhaite également proposer aux clubs de faire des virements pour payer les droits d'engagements, afin d'en faciliter la gestion. De notre côté, nous pourrions automatiser le règlement de nos factures.

c) Les tâches de gestion spécifique

Les tâches de gestion spécifiques sont liées aux activités des différentes commissions. Chaque responsable de commission doit se charger de préparer ses réunions, rédiger ses comptes rendus, de traiter les courriers inhérents à son domaine, etc...

En natation course, la gestion et le suivi des compétitions sont réalisés par Hervé LESTURGIE, Daniel REGNIER et Christine MIGNOT. La gestion et le suivi des sélections reviennent au responsable de la commission, en lien avec les sélectionneurs.

Le responsable de la commission natation synchronisée doit se charger de la gestion et du suivi des actions. Il gère également l'organisation du gala.

Chez les maîtres le responsable de la commission s'occupe de la gestion et du suivi du programme des compétitions.

En ce qui concerne la commission ENF, le responsable assure le suivi des sessions. Il doit également enregistrer et valider les résultats.

Le responsable de la commission des officiels suit la participation des officiels sur les différentes compétitions. Il garantit les formations initiales et les recyclages. Il propose les récompenses régionales.

Le responsable de la commission médicale met en place des actions et en assure le suivi.

d) La communication

C'est un pôle qui n'est pas ou très peu pris en charge jusqu'à ce jour. Il est important de le prendre en compte et de le développer. Il conviendrait de voir certains membres s'investir dans cette gestion. Il souhaite qu'un référent soit nommé, qu'il soit le garant des différents postes et fasse le lien entre les personnes. Il nous demande de travailler sur un schéma pour la rentrée de septembre.

Trois axes sont identifiés.

➤ Le site internet :

Il doit être alimenté de façon quotidienne, en fonction de l'actualité, pour tout ce qui relève des informations générales. En ce qui concerne les éléments liés à une discipline, chaque responsable de commission devra se charger de sa mise à jour.

➤ La page Facebook :

A ce jour, elle n'est pas du tout utilisée. Hervé LESTURGIE demande à ce qu'un membre du Comité se charge de sa gestion. Pour l'instant personne n'a proposé de prendre les rênes.

➤ La presse :

Nous n'avons aucun lien sérieux. C'est un poste à créer, développer et fidéliser. Nous devons nous construire un carnet d'adresse fiable et maintenir du lien. Là encore, Hervé LESTURGIE souhaite voir un membre du Comité se charger de la conduite du projet.

Aucun des membres du Comité ne relève le défi à ce jour. Le principal argument tient d'une méconnaissance de l'informatique. Hervé LESTURGIE propose de nous réunir le 30 septembre prochain à 8h30, salle d'Yvetot, pour découvrir la gestion des sites internet et autres aspects que les membres souhaitent voir abordés. Il demande que nous apportions nos ordinateurs. Nous devons lui faire parvenir la liste de nos besoins en amont de la réunion. L'ensemble des membres du Comité seront présents. Nous devons penser à prévenir Nicole et Denis TASSERIE, absent aujourd'hui.

e) La gestion Nat Web

Les tâches à réaliser sur la plateforme Nat Web sont prises en charge par les responsables des commissions et le Président. Le Vice-Président assurera la synchronisation des licences.

3 - Point financier

Hervé LESTURGIE annonce que la position des comptes n'est pas joyeuse mais pas non plus catastrophique. Il laisse la parole à Philippe RAS pour un point précis de la situation.

Il explique que c'est la période de l'année où nous puisons beaucoup dans le livret pour régler les dépenses courantes. Il attend impatiemment le versement des subventions, à partir de mi-juillet, pour stabiliser la situation. Actuellement il est obligé de gérer l'argent à la semaine.

Il regrette que le déplacement de Blois et la préparation des jeunes nageurs n'aient pas été anticipés. La facture globale s'élève à 5465,14 €.

Nous avons déjà connu pire par le passé. Toutefois, même si la situation n'est pas trop inquiétante, nous devons rester prudents. La commission d'attribution des subventions départementale n'ayant lieu que le 7 juillet, nous ne recevrons pas d'argent avant le 15. Il demande donc à chacun de patienter pour présenter ses notes de frais.

Hervé LESTURGIE annonce de bonnes nouvelles sur la rétrocession régionale pour les licences. Avec une augmentation de 250 la subvention versée sera plus importante. Il attend également 1700 € de la Ligue pour participer aux frais de déplacement des équipes sur Blois et Argentan. D'autre part, nous allons faire des économies sur la remise des récompenses liées au challenge des clubs, aucune formation n'ayant été mise en place cette année.

Il demande aux responsables des commissions de présenter un état de leurs frais prévu avant le mois de décembre. Il sera étudié et intégré au budget prévisionnel, en cas d'accord.

Dans un souci de simplification de la gestion de la trésorerie (comme évoqué au point 2), nous proposerons aux clubs d'effectuer leurs règlements par virement. Il semble d'ailleurs que certains en ait déjà manifesté le souhait. Hervé LESTURGIE aimerait, également, que nous fournissions un RIB à Philippe RAS pour le remboursement de nos frais de mission.

4 - Bilan Coupe de l'Ouest des Départements

Le bilan est positif. Du point de vue du déplacement, tout s'est bien passé.

En ce qui concerne la compétition, nos résultats sont particulièrement moyens. Ce constat s'explique en partie sur le choix des entraîneurs, d'engager leurs meilleurs nageurs sur les régionaux jeunes. Hervé LESTURGIE relève, tout de même, quelques bonnes performances à titre individuel.

Il déplore un échange assez vif entre les sélectionneurs et Sébastien RIVIERE. En effet, l'un de ses nageurs, Tom GOSSE, n'a pas été sélectionné suite à une erreur de 19 points à la table de cotation. Le problème c'est qu'il ne se soit pas manifesté aussitôt. Il a attendu 10 jours pour demander la régularisation. C'est donc Matthys ANOURY (CNH) qui a rejoint l'équipe à sa place. A noté qu'il n'a pas démérité sur ses nages.

Hervé LESTURGIE a profité de cet épisode pour envoyer un mail aux entraîneurs, pour leur non investissement dans la commission natation course. A ce jour, personne ne lui a répondu.

La prochaine Coupe de l'Ouest se déroulera à Saint Lo le 7 juillet 2018.

5 - Commission Maîtres

La commission s'est réunie le 17 juin dernier. Patrick DRUEL a modifié son ordre du jour, suite à la diffusion du compte rendu de la commission sportive régionale maîtres. Il a trouvé opportun de travailler sur les réponses à apporter à Frédéric FAUCHARD qui exprime des souhaits concernant le département de Seine Maritime.

Frédéric FAUCHARD demande qu'un correspondant maîtres soit nommé dans notre département. Patrick DRUEL se propose pour ce rôle.

Il poursuit sur son compte rendu sur une réflexion qui lui pose problème. Il est reproché le manque de participation des départements sur les organisations régionales. Il relève, par exemple, l'absence de Saint Lo lors du meeting maître de Grand Couronne. Sous prétexte de la distance, certains ne se déplacent pas. Il compte en parler sur la prochaine réunion régionale.

Patrick DRUEL revient sur le sondage qu'il a adressé aux clubs pour proposer un circuit maîtres départemental. 14 clubs ont répondu ce qui représente environ 41 %. Il est déçu de ne pas avoir de retour du club de Dieppe. Philippe LEGENDRE explique qu'il s'agit d'un problème interne. Les correspondances ne sont pas reçues par les bonnes personnes donc ils ne répondent pas.

Il souhaite inciter les clubs à se déplacer sur ce circuit. En ce sens, il compte positionner les rencontres aux quatre coins du département. Rien n'est encore arrêté, mais il évoque Dieppe, Gournay en Bray et Rouen. La finale pourrait se dérouler sur Fécamp.

Il a aussi sollicité les clubs pour connaître la date de leurs meetings, le programme qu'ils comptent mettre en place la prochaine saison, etc... A ce jour, seul Rouen s'est manifesté. Hervé LESTURGIE pense qu'il faut rappeler aux structures qu'il y a un référent maîtres pour faciliter la communication.

6 - Commission Natation synchronisée

Philippe RAS dresse le bilan du 2ème gala départemental qui s'est déroulé à Grand Quevilly. Il déplore que seulement une centaine de personnes soit présente. Pourtant beaucoup de publicité avait été faite en amont, pour promouvoir l'évènement. C'est un élément qui vient confirmer la nécessité de développer notre poste communication.

Il poursuit sur les mouvements annoncés dans les clubs. Seuls Grand Quevilly et Fauville conservent leur effectif actuel.

Le point suivant concerne une demande de participation financière du Comité sur le stage régional des ballerines. C'est un sujet récurrent sur lequel nous avons déjà largement débattu. Hervé LESTURGIE reprend ses arguments habituels, il n'y a pas de formation sur ce stage qui n'est composé que d'entraînements. Par contre, s'il y a besoin de former de jeunes entraîneurs, il est favorable pour verser une aide. Il serait même prêt à s'engager sur une contribution plus importante, par exemple, pour les aider à participer à un colloque. En revanche, il reste ferme sur son refus de verser quelque chose sur le programme actuel de ce stage.

Hervé LESTURGIE reproche au stage de Granville de ne pas fixer clairement les règles de sélection et de participation des nageuses. Il rappelle, également, le problème des courriers envoyés sur un ancien papier à entête, au nom du Comité de Normandie et non à celui de la Ligue, validant une participation financière régionale, entraînant une colère du Président à l'encontre de Mme LEBATEUX. Philippe RAS tient à préciser que l'objectif de ce stage est d'assurer la cohésion du groupe.

A ce jour, un programme détaillé du stage a été transmis à la Ligue d'où le déblocage d'un budget de 4000 € pour 45 ballerines. Une indemnisation de 1200 € a été allouée pour les entraîneurs.

Hervé LESTURGIE se demande si nous pouvons suivre la région en proposant également une participation. Pour Claudine REGNIER, le versement d'une aide à la formation n'est pas de notre compétence. C'est une décision qui relève de la Ligue. Hervé LESTURGIE précise que si nous sollicitons une subvention du CNDS, le dossier ne passera pas.

Philippe RAS s'insurge en constatant que les moyens financiers mis en œuvre pour la natation synchronisée sont toujours à zéro, alors qu'en natation course des budgets sont régulièrement accordés. Claudine REGNIER précise qu'il n'y a aucune recette en natation synchronisée. A l'inverse, en natation course, nous encaissons les frais d'engagements.

Hervé LESTURGIE revient sur le fonctionnement de cette discipline. Antérieurement, il existait un circuit, aujourd'hui il n'y a plus rien. Philippe RAS souligne que l'activité est déjà dense et qu'ils ne peuvent pas se couper en quatre. Hervé LESTURGIE rappelle que nous versons une participation pour notre gala annuel, sans que la section ne nous rapporte d'argent. Il précise que les frais d'engagements sont directement reversés à la Ligue donc, en ce sens, il lui semble naturel que les aides émanent de la région.

Claudine REGNIER insiste sur le fait qu'aucun détail n'est transmis sur le programme de ce stage. Daniel REGNIER serait plutôt favorable au versement d'une aide, mais à condition que l'on sache exactement qui est concerné, pourquoi, comment, etc... Il faut formuler clairement et précisément les demandes. Il prend l'exemple de quatre ballerines qui expriment l'envie d'aider les entraîneurs. Il faut donner leurs noms, expliquer ce qu'elles souhaitent exactement, par exemple en termes de formation. Dans ces conditions, il serait cohérent d'envisager une participation.

Hervé LESTURGIE propose éventuellement une aide à hauteur de 50 € par ballerine, au titre de l'aide à l'encadrement dans le cadre de la formation. Attention, toutefois, cette proposition ne sera valide que si un dossier complet et détaillé est présenté au Comité. Il souhaite demander une contrepartie aux stagiaires. Il

suggère qu'elles nous présentent un rapport de stage précis sur ce qu'elles auront fait et sur ce que cette période leur aura apporté

L'ensemble des membres du Comité est d'accord avec ce projet.

7 - Commission Natation ENF

En ce qui concerne le sauv'nage, Hervé LESTURGIE rappelle qu'il est validé sous la responsabilité des clubs. Il s'étonne qu'aucun n'échec ne soit enregistré. Pour Patrick DRUEL, les enfants sont très bien préparés ce qui explique les 100 % de réussite. Pourtant, Hervé LESTURGIE reste tout de même septique. Il se souvient qu'à l'époque où il faisait passer cette épreuve, il avait toujours des enfants qui ne parvenaient pas à aller chercher un objet sous l'eau. Pour cet ENF, nous comptabilisons une baisse de participation avec 111 tests de moins que la saison dernière (370 contre 481 en 2016).

Par contre, le pass'sport de l'eau est en augmentation, avec 493 épreuves passées contre 362 l'an dernier. 95 enfants ont échoué.

Enfin 250 nageurs ont tenté le pass'compétition ce qui représente une progression de 64 jeunes pour cette année. 41 tests n'ont pas été validés

Globalement, les ENF restent stables.

8 - Commission Officiels

Denis TASSERIE est absent sur la réunion. Il a adressé un document à Hervé LESTURGIE pour que nous puissions faire un point sur la commission.

Notre département compte, à ce jour, 57 officiels. 15 n'ont pas participé à suffisamment de compétitions pour que leur carte d'officiel soit renouvelée la saison prochaine. Daniel REGNIER ne souhaite pas tous les invalider. Il propose de vérifier leurs dossiers sur les années précédentes avant de prendre une telle décision.

45 non officiels sont venus en renfort sur certaines compétitions, lorsque le quorum n'était pas atteint. Daniel REGNIER souligne que ces personnes se manifestent que lorsque la compétition ne peut démarrer faute de chronométreurs. Malgré tout, ils restent potentiellement des officiels qu'il faudrait "fidéliser".

Denis TASSERIE propose des axes de réflexion pour tenter d'enrayer la pénurie d'officiel sur certaines compétitions :

- augmentation du prix de la pénalité, actuellement inférieur au prix de la licence
- décompte des officiels présents et attribution des pénalités par réunion et non plus par compétition
- décompte des officiels présents uniquement sur les licenciés à jour de leur carte
- décompte des stagiaires uniquement à jour de leur dossier d'inscription

Hervé LESTURGIE souhaite une augmentation des pénalités pour un officiel manquant. Il est d'accord avec les propositions de Denis TASSERIE, mais souligne que nous avons enregistré moins de pénalités cette année. Hervé LESTURGIE valide le décompte des officiels par réunion et plus par compétition. Il insiste pour que les personnes soient validées et avec une licence à jour.

Sur ce point, Philippe LEGENDRE et Daniel REGNIER tirent une sonnette d'alarme pour les parents qui se proposent ponctuellement de donner un coup de main. Si nous refusons ces "dépannages réguliers" ils ne viendront plus. Attention si nous avons des besoins...

Hervé LESTURGIE est bien conscient du problème. Il propose de prévenir les clubs que nous tolérerons cette situation jusqu'en février. Au-delà, si aucun dossier de candidature pour officiel C n'a été déposé, ces personnes ne seront plus comptabilisées pour le club.

L'ensemble des membres du Comité s'accordent sur ce point. Ils valident également le maintien de l'amende à 25 € et un décompte à la réunion.

Le recyclage des officiels A se déroulera le 23 septembre à Caen. Celui des officiels B est fixé au 21 octobre, à Yvetot.

9 - Commission Natation Course

Hervé LESTURGIE dresse un bilan de la saison sportive et un comparatif avec la précédente. Son analyse tient compte des clubs participants, du nombre de nageurs et d'engagements.

Nous enregistrons une diminution sur les compétitions par équipe. Celle-ci s'explique notamment par l'organisation des interclubs avenir et jeunes sur un seul plot, contre deux, précédemment pour les benjamins. Compte tenu que les qualifications régionales s'obtiennent via le département, nous devons prévoir une planification sur la journée complète. Dernier point important, la baisse enregistrée sur les interclubs toutes catégories nécessite une surveillance.

Dans le cadre des compétitions individuelles toutes catégories, nous avons évoqué, lors d'une précédente réunion, la possibilité de placer l'organisation des championnats longues distances sous l'égide d'un club. Cette alternative est maintenue. Les championnats d'hiver sont relativement stables. Par contre, les championnats d'été sont en nette progression. Hervé LESTURGIE émet l'idée de les maintenir en grand bassin. Cette option semble en effet être plus attractive pour les clubs pour cette période de l'année. La suppression du meeting de début de saison vient très nettement faire chuter le bilan de cette rubrique, d'autant qu'il y a un potentiel conséquent de nageurs intéressés par cette compétition.

En ce qui concerne les avenir et les jeunes, l'analyse comparative est délicate, compte tenu des changements de catégories et donc de programmes, imposés par la Fédération. On note toutefois :

➤ une baisse sensible de la participation en avenir puisque cette catégorie a été rajeunie par rapport à l'e catégorie poussins.

➤ une hausse, conforme à la prévision, des natathlons jeunes puisque la refonte de la catégorie représente une population plus importante. Malgré cela, le passage d'un des quatre plots à l'échelon régional, vient limiter la progression de la participation. Le découpage sur deux secteurs se justifie pleinement au regard des temps de compétitions et la répartition est bien équilibrée. Le nombre de clubs et de nageurs est quasiment identique sur chaque secteur.

Le bilan général laisse apparaître une baisse globale de 10 % des engagements individuels et de 12,7 % des recettes. C'est une conséquence non négligeable sur la possibilité du Comité à générer et financer des actions. Hervé LESTURGIE et la Commission Natation Course ont réfléchi à de nouvelles pistes :

➤ remise en place du meeting de début de saison

- retour à quatre plots départementaux pour le natathlon (validé par la Ligue)
- création d'une compétition supplémentaire destinée aux nageurs non qualifiés aux N2

Lors de la dernière réunion de la commission natation course, le calendrier des compétitions a été finalisé sauf pour deux rencontres. Hervé LESTURGIE souhaite que nous nous positionnions.

La première concerne le critérium avenir/jeunes. La compétition pourrait se dérouler le 3 ou le 17 décembre. Sur cette dernière date, d'autres rencontres sont prévues, les régionaux d'honneur et les championnats N2 d'hiver. Afin d'espérer avoir un maximum d'officiels disponibles, c'est donc la date du 3 décembre qui est retenue.

La deuxième concerne le deuxième meeting 76. Il pourrait être positionné le 17 février 2018, mais le lendemain, se déroule le premier plot du natathlon jeunes. Il est évident que certains nageurs ne feront pas les deux. L'autre possibilité serait de le placer le 11 mars 2018. Même s'il s'agit de la fin des vacances scolaires, c'est cette option qui est retenue.

10 - Commission médicale

Hervé LESTURGIE souhaite que Philippe LEGENDRE mette en place des interventions sur des thématiques spécifiques. Il propose d'envoyer un questionnaire dans les clubs, à l'attention des entraîneurs, pour connaître les sujets qu'ils aimeraient voir abordés.

Claudine REGNIER émet l'idée d'inviter les clubs de l'Eure à nous rejoindre sur les ateliers proposés.

11 - Questions diverses

Hervé LESTURGIE nous informe qu'il a positionné notre prochaine Assemblée Générale le 13 janvier 2018. Le lieu reste à définir. Pour rappel, Montivilliers s'était proposé de nous accueillir.

En prévision de la gestion du Comité sur la période estivale, il nous demande de lui adresser nos dates de congés. Il attend nos mails.

Brigitte GOSELIN revient sur le mail annonçant la compétition eau libre du 16 juillet, organisée par les Vikings de Rouen. Elle demande si le Comité a été sollicité pour fournir des officiels. Hervé LESTURGIE n'a reçu aucune demande de la part de Sébastien GANDELIN. Chacun est donc libre d'y aller à titre individuel, s'il le souhaite. Philippe LEGENDRE a été contacté pour assurer la sécurité médicale.

Daniel REGNIER rappelle aux membres de la commission officiels qu'une réunion est prévue le 3 juillet à 18h. L'objectif est de prévoir la liste des récompenses Fédérales qui doit être transmise au plus tard le 4.

La séance a été levée à 23H15

Le Président

Hervé Lesturgie

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a loop on the right, and a horizontal stroke at the bottom.